

Comité d'Entreprise de l'A.P.E.I.

10/12 Rue Nationale

59190 HAZEBROUCK Cedex

Tél : 03.61.83.42.21

Fax : 03.28.41.04.82

Mail : cepei@sfr.fr

Permanences : lundi de 13h00 à 17h30

site : www.cepeihazebrouck.com

Hazebrouck, le 30 septembre 2019.

SORTIE FAMILIALE

Le 16 novembre 2019

concert star 80 à Lille

Attention : le nombre de places est limité à 47 personnes



Coût pour le C.E de la sortie en catégorie or avec entrée et transport à 70€

Offre du CE 20€.Par personne

Les inscriptions seront prises en compte le : 14 octobre 2019
DATE LIMITE DE REPONSE : 21 octobre 2019...jusqu'à 17 h

	NOM	PRENOM	Age à la date de la sortie	COÛT
Salarié <u>ou</u> conjoint <u>ou</u> pers de + de 18 ans vivant au foyer		20 €
+ conjoint <u>Ou</u> Personne de son choix		20 €
Enfants de + de 18 ans vivant au foyer sous présentation d'un justificatif		20 €
Accompagné(e) des enfants du foyer de moins de 18 ans				
Enfant 1		20 €
Enfant 2		20 €
Enfant 3		20 €
		TOTAL		€

Nombre de participant à _____ X 20 € soit un chèque de participation de _____ €

Nombre de participant à _____ X 70 € soit un chèque de caution de _____ €

Etablissement où l'on peut vous joindre : Téléphone personnel (pour appel si nécessaire le jour de la sortie) : E-mail : @
--

Pour info :

- Toutes les sorties sont considérées comme familiale (une seule inscription par foyer)
- Les sorties sont organisées dans la limite des places disponibles.
- Il faut être salarié de l'APEI d'Hazebrouck au moment de la sortie
- Vous devez prendre le transport en bus s'il est proposé
- Veuillez fournir une photocopie des cartes d'identité des participants

- Merci de joindre obligatoirement le règlement à la commande
- Les inscriptions seront fermes et définitives, aucun remboursement ne pourra être effectué sauf en cas de causes réelles et sérieuses *
(Se reporter aux règles décidées dans le compte rendu du 4 Novembre 2013,
 - Décès (des membres de la famille selon la liste des évènements familiaux de la convention collective^
 - Hospitalisation selon les mêmes conditions
 - Maladie sur présentation d'un arrêt de travail)
- Le règlement sera encaissé après réalisation de la sortie.
- *En cas de demandes supérieures à l'offre, un tirage au sort se fera sur les derniers inscrits afin de permettre aux premiers inscrits d'avoir leurs places.*

Un contrôle d'identité peut être effectué au bus par les membres du CE. Si les personnes inscrites en tant que famille vivant au foyer ne correspondent pas aux personnes présentes, le plein tarif (entrée et transport) devra être versé au CE en compensation.